

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

#### Arrêté du 23 juin 2022 portant nomination dans les fonctions d'administrateur provisoire de l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay

NOR : [ESRS2209208A](#)

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 23 juin 2022, M. Camille GALAP, professeur des universités, est nommé administrateur provisoire de l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay jusqu'à la prise de fonction du prochain président de cet établissement, nommé conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 5 janvier 2011 modifié relatif à l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay.

Pendant la durée de sa mission d'administration provisoire, M. Camille GALAP bénéficie de la prise en charge de ses frais de déplacements par l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay.